



>> [Cliquez ici pour imprimer cette page](#) <<

# Nouvelles Technologies Informatique

◦ Informatique ◦ Internet & Intranet ◦ Logiciels-Matériel-cd rom

Accueil | **Nouvelles Technologies** | Informatique | dossier | Article

> [Devez-vous craquer pour le wi-fi ?](#)

## La technologie ne fonctionne pas partout

**L'Entreprise** par [Cécile Rémy](#)  
 mis en ligne le 20/10/2003  
 n° 215 septembre 2003

Page 1/1 - 1

**La densité des matériaux de construction et les bornes en trop grand nombre dans certaines zones d'activité peuvent empêcher les ondes de passer ou encore les brouiller.**

-- PUBLICITE --



Autre bémol, la technique du wi-fi connaît parfois quelques ratés. « C'est dû à la nature même de l'onde, explique Laurent Cervoni, patron de Cervoni Conseil. Mieux vaut donc toujours passer par la case "étude de faisabilité" avant de se décider. » Par exemple, les signaux wi-fi sont capables de traverser un mur d'une dizaine de centimètres mais pas d'un mètre. Dommage, car les monuments historiques, aux enceintes souvent très épaisses, cherchent justement à échapper au côté inesthétique du câblage... Mais même si vos murs ont une épaisseur standard, il vous faut savoir que le métal et le béton sont de très mauvais matériaux pour la

transmission radio. « L'équipement de la zone portuaire de Marseille nous a posé de vrais soucis, raconte le dirigeant de Cervoni Conseil. Le groupe Arnal, spécialisé dans l'entretien de containers, a opté pour le wi-fi afin que ses techniciens puissent établir leurs devis de réparation en temps réel, avec leurs tablettes PC connectées au réseau. Nous avons dû étudier très précisément le positionnement des points d'accès en tenant compte des énormes masses métalliques et mouvantes que sont les containers. Une application spécifique a été développée pour prendre en compte les interruptions de connexion. »

Enfin, l'émission d'ondes est réglementée. C'est pourquoi toute installation de plus d'une borne d'accès doit faire l'objet d'une déclaration auprès de l'ART (Autorité de régulation des télécoms). « Pour l'instant, c'est encore un peu la pagaille, précise Sébastien Crozier, président de l'Afim (Association française de l'internet mobile). Pourtant, il serait utile que chaque émetteur soit recensé. En cas de conflit entre deux émetteurs, ce sera la seule façon de retrouver leurs emplacements et leurs propriétaires. » Car qui dit ondes dit interférences. Sur l'esplanade de la Défense, par exemple, les bornes d'accès wi-fi ne fonctionnent quasiment plus. Trop d'utilisateurs essaient de se connecter simultanément et, surtout, l'excès de bornes crée du brouillage. Bref, si le wi-fi se révèle un moyen très séduisant de s'affranchir du câblage, c'est encore une technologie jeune en voie de maturation...

Page 1/1 - 1

•••• [Sommaire du dossier](#) ••••

- **Comment ça marche ?**
- **Des ondes envoyées à 500 mètres à la ronde**
- **Pas si cher, le wi-fi. Mais pas donné non plus...**
- **La technologie ne fonctionne pas partout**

•••••

**liste des derniers commentaires :**

**>> [insérer un commentaire à cet article](#)**